



## AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Département de l'Aveyron

Commune de Lassouts

Par arrêté n° 14-2026 du 29 avril 2026, Madame le maire de Lassouts a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'aliénation de portions de chemins ruraux, de portions du domaine public ainsi que d'un déplacement d'assiette de chemins ruraux :

- Rue de la Fontaine, dans le bourg ;
- A la Caumette dans le bourg.

A cet effet, Monsieur Christian VERGNES a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Lassouts du lundi 15 juin 2026 au jeudi 2 juillet 2026 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture au public où un dossier sera tenu à votre disposition.

**Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie le lundi 15 juin 2026 de 15h à 17h et le jeudi 2 juillet 2026 inclus de 10h à 12h.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de portions de chemins ruraux, de portions du domaine public et d'un déplacement d'assiette de chemins ruraux - Mairie de Lassouts – 17 rue de la mairie - 12500 LASSOUTS ou par mail : [mairie@lassouts.fr](mailto:mairie@lassouts.fr)

Le maire de Lassouts